

Approches d’autres juridictions que le Québec en ce qui a trait à l’encadrement des digues et murs anticrues

Cas de la Colombie-Britannique :

http://www.env.gov.bc.ca/wsd/public_safety/flood/fhm-2012/safety_dma_sub.html

Cas de la France :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/ouvrages-hydrauliques-barrages-et-digues>